

prévisions

N° 1 : mars 2007

Changement climatique : le Canada à la croisée des chemins

Les politiques du Canada à l'égard des changements climatiques ont évolué considérablement au cours des derniers mois. Le changement climatique est devenu le principal enjeu environnemental des gouvernements et une grande préoccupation pour de nombreux Canadiens. Alors que chaque parti politique se présente comme le véritable artisan du virage « vert » et que les discussions à cet égard se poursuivent, il est certain que la question du changement climatique accaparera beaucoup d'attention et restera en tête des priorités du gouvernement, de la communauté scientifique, du milieu des affaires et des médias.

Dans un tel contexte, il est important de s'arrêter et de faire le point sur l'état de la situation au Canada.

Ce qui est certain

Les éléments d'information dont nous sommes certains à l'heure actuelle comprennent :

- Le débat scientifique sur l'existence et la cause du changement climatique est clos. Le rapport publié en 2007 par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) confirme que les activités humaines en sont la source.
- Le gouvernement fédéral actuel et les gouvernements futurs ne peuvent que poursuivre dans la voie engagée, compte tenu du tapage dont le dossier a fait l'objet jusqu'ici, du grand intérêt que le public lui porte et des pressions internationales, y compris des États-Unis. Le Canada aura par contre beaucoup de mal à atteindre les objectifs de réduction des gaz à effet de serre (GES) convenus dans le cadre de l'accord du Protocole de Kyoto sans préjudice économique. Le gouvernement fédéral a reconnu que ces objectifs seraient impossibles à atteindre dans la première période.
- Les stratégies futures incluront l'atténuation et l'adaptation au changement climatique. Les mesures d'atténuation ne suffiront pas et les intervenants de l'industrie canadienne devront aussi mettre au point des stratégies d'adaptation au changement climatique.
- Les gros émetteurs de GES devront mesurer et calculer les émissions avec grande précision, et la communication des données à cet égard devra être rigoureuse, comme en comptabilité générale. En outre, les projets de réduction des émissions de GES ou d'élimination de tels gaz de l'atmosphère devront être planifiés avec soin et les résultats devront être mesurables.

Ce qui est incertain, mais fort probable

Nous vous présentons ci-dessous des éléments d'information dont nous ne sommes pas certains, mais qui sont toutefois fort probables. Le degré de certitude devrait augmenter au cours des 12 prochains mois.

- Le gouvernement fédéral a imposé un mécanisme de déclaration obligatoire aux entreprises dont les émissions de GES dépassent cent mille tonnes. Ce seuil minimal sera probablement abaissé afin de réduire davantage les émissions industrielles.
- Le gouvernement fédéral fixera des objectifs de réduction fondés sur l'intensité des émissions pour la plupart des industries. Ces objectifs seront probablement plus ambitieux que ceux négociés dans le passé. Ils toucheront la production d'électricité, de pétrole et de gaz, l'extraction minière ainsi que l'industrie manufacturière. Des cibles de réduction seront vraisemblablement imposées à partir de 2010.
- Le gouvernement fédéral mettra sans doute en place un système d'échange des droits d'émission en 2008. Au début, le système offrira une certaine souplesse, mais des normes plus rigoureuses seront imposées avec le temps.
- Le gouvernement fédéral ne garantira probablement pas le prix des crédits d'émission de carbone qu'il avait proposé de fixer à 15 \$ la tonne.
- Le Canada mettra d'abord l'accent sur les solutions purement domestiques, sans chercher à acheter des crédits d'émission internationaux.
- Une grande part des fonds et des crédits d'impôt affectés au changement climatique concernera le développement technologique, notamment le développement d'énergies renouvelables.

- La séquestration géologique du carbone constituera une méthode de neutralisation acceptable qui permettra aux provinces comme l'Alberta et la Saskatchewan d'éliminer les émissions découlant de la production d'électricité à partir du charbon et de l'exploitation des sables bitumineux.
- Parallèlement à ses efforts de réglementation visant à lutter contre le changement climatique, le gouvernement fédéral encouragera les gouvernements provinciaux à renforcer la réglementation provinciale sur les contaminants atmosphériques.
- Le transport jouera un rôle dans la stratégie fédérale de limitation des émissions de GES, mais les mesures concrètes ne toucheront l'industrie automobile qu'en 2011, année où le protocole d'entente actuel sera échu.

Ce qui est incertain et peu probable (du moins à court terme)

- Il est peu probable que le gouvernement fédéral impose une taxe sur le carbone. Il semble, selon le consensus qui règne actuellement, qu'une telle mesure ne soit pas réalisable, du moins politiquement.
- La première vague de réduction des émissions à l'échelle nationale ne sera probablement pas réalisée rapidement et facilement. Le gouvernement fédéral précédent avait introduit des programmes d'incitation à la recherche et au développement de technologies nouvelles et plus écoénergétiques, mais il faudra encore patienter avant que ces technologies soient largement acceptées et qu'elles puissent se traduire en mécanismes de compensation officiels.
- Il n'y aura probablement pas de mécanismes de compensation importants dans les secteurs forestier et agricole au Canada. Selon les estimations actuelles, le secteur forestier est une source nette de GES et comme l'exploitation agricole est décentralisée, il est difficile de mesurer les mécanismes de compensation. Les problèmes de permanence, qui sont difficiles à régler, se posent également dans ces secteurs et les projets de crédits sont généralement peu nombreux.

Le groupe de services liés aux changements climatiques de PricewaterhouseCoopers aide les clients dans les domaines suivants : évaluation stratégique des possibilités et des risques associés au changement climatique; contrôle diligent des crédits de GES; études de faisabilité des technologies vertes; documentation de projets associés au changement climatique en vue d'une demande de crédit d'impôt; répertoires et systèmes de gestion de données sur les GES; validation et vérification des données dans les répertoires des entreprises et des données sur la réduction ou l'élimination des émissions de GES dans le cadre d'un projet donné. PwC a joué un rôle clé dans l'élaboration de la norme ISO 14064 sur les GES et du protocole GES (GHGProtocol). Notre groupe fournit des services à divers secteurs – électricité, pétrole et gaz, extraction minière, foresterie, traitement chimique et télécommunications – à l'échelle locale, nationale et internationale.

Tendances

- Le gouvernement fédéral cherchera sans doute à mettre en place un mécanisme de surveillance des déclarations des entreprises sur leurs projets de réduction et d'élimination de GES. Tous les programmes internationaux, y compris les programmes volontaires, exigent une vérification des données. Nous ne pouvons concevoir qu'un programme fonctionnel de lutte contre les changements climatiques fasse abstraction d'une méthode de vérification des déclarations.
- Le changement climatique ne sera probablement pas seulement traité par le service responsable des questions environnementales au sein des grandes entreprises. Les enjeux associés au changement climatique pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers de certaines entreprises. Les activités d'exploitation de la plupart des entreprises pourraient être touchées (mesures d'atténuation et augmentation des frais d'exploitation), ainsi que les stratégies organisationnelles et le développement des projets. Nous prévoyons du nouveau dans le dossier du changement climatique au cours des prochains mois, au Canada comme à l'échelle internationale. Notre but est de vous fournir un sommaire et une analyse des faits nouveaux en temps utile.

Nous prévoyons du nouveau dans le dossier du changement climatique au cours des prochains mois, au Canada comme à l'échelle internationale. Notre but est de vous fournir un sommaire et une analyse des faits nouveaux en temps utile.

Pour recevoir nos bulletins futurs ou obtenir de l'information sur les services liés aux changements climatiques de PricewaterhouseCoopers, veuillez communiquer avec les personnes suivantes :

Calgary

Christine Schuh, Ph.D.	403 509 7517	christine.k.schuh@ca.pwc.com
<i>(leader des services liés aux changements climatiques)</i>		
Mel Wilson, Ph.D.	403 509 7338	mel.j.wilson@ca.pwc.com
Alistair Bryden	403 509 7354	alistair.e.bryden@ca.pw.com

Montréal

Caroline Émond	514 205 5103	caroline.emond@ca.pwc.com
Janice Noronha	514 205 5693	janice.noronha@ca.pwc.com

Toronto

Mike Harris	416 941 8256	mike.harris@ca.pwc.com
Peter Johnson	416 815 5066	peter.j.johnson@ca.pwc.com

Vancouver

Bruce McIntyre	604 806 7595	bruce.mcintyre@ca.pwc.com
John Webster	604 806 7726	john.webster@ca.pwc.com
Alastair Nimmons	604 806 7620	alastair.nimmons@ca.pwc.com

PRICEWATERHOUSECOOPERS 

www.pwc.com/ca/fra